Recommandation 126 de l’Assemblée de l’UEO sur l’avenir politique de l’OTAN (Paris, 17 novembre 1965)

Légende: Inquiète des divergences croissantes en matière de politique étrangère entre les pays membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) adopte le 17 novembre 1965 la recommandation 126 sur l’avenir politique de l’OTAN, demandant notamment au Conseil de l’UEO d’encourager les gouvernements membres de l’organisation à renforcer un système de défense intégré qui affirme la force de dissuasion.

Source: Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. "Recommandation n°126 sur l’avenir politique de l’OTAN (Paris, onzième séance, 17 novembre 1965)" dans Actes officiels: Onzième session ordinaire, Deuxième Partie, Vol. IV: Procès-verbaux: Compte rendu des débats. Paris: Assemblée de l’UEO. Novembre 1965, p. 34.

Copyright: (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

URL:
http://www.cvce.eu/obj/recommandation_126_de_l_assemblee_de_l_ueo_sur_l_avenir_politique_de_l_otan_paris_17_novembre_1965-fr-e80636f3-f77b-4ace-a2f2-d93b4af128be.html

Date de dernière mise à jour: 25/10/2016

RECOMMANDATION n° 126

sur l'avenir politique de l'O.T.A.N.

L'Assemblée,

Ayant examiné le rapport sur l'avenir politique de l'O.T.A.N. ;

Inquiète des différences d'attitude vis-à-vis des problèmes d'organisation de l'Alliance atlantique ;

Notant avec regret les divergences croissantes des politiques étrangères des pays membres ;

Persuadée que l'Alliance doit continuer à jouer son rôle dans les domaines politique et militaire,

RECOMMANDE AU CONSEIL

De prier instamment les gouvernements membres :

1. De poursuivre leurs efforts en vue de renforcer un système de défense intégré qui accrédite la confiance dans la force de dissuasion et assure ainsi le maintien de la paix et de la sécurité dans la zone définie par le Traité de l'Atlantique Nord ;

2. De mettre au point, au sein du Conseil de l'Atlantique Nord, des consultations politiques efficaces sur les problèmes mondiaux.

CVCE 2/2 www.cvce.eu